

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 26 mai 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 11  
Nombre de votants : 11

## Convocation transmise le 18 mai 2016.

L'an deux mil seize, le vingt-six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. les conseillers municipaux :  
*BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, THIERY Yves.*

**Absents ayant donné pouvoir** :

**Absents excusés** : *BARC Nathalie, LACOMBE David, TEXIER Pauline, MENUET Céline.*

**Secrétaire de séance** : *BUTRÉ Sabrina.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

## **Ordre du jour** :

- ***Organisation du repas du 14 juillet,***
- ***Contrat de la secrétaire,***
- ***Projet Maisons Eco-quartier,***
- ***Questions diverses.***

### **I. Organisation du repas du 14 juillet**

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'offrir un repas aux habitants de la commune le jeudi 14 juillet 2016. Le tarif du repas pour les personnes hors commune est fixé à 10 euros par personne (gratuit pour les enfants hors commune de moins de 12 ans).

Le Conseil Municipal décide également d'accorder l'achat de produits alimentaires nécessaires à la confection de ce repas et autres accessoires (nappe, gobelets...).

Le menu est établi comme suit :

- Apéritif,
- Crudités,
- Viande + chips,
- Fromage,
- Desserts (confectionnés par les habitants de la commune en vue d'un concours),
- Café.

Le Maire contactera le conseiller municipal David LACOMBE pour voir s'il peut faire, comme l'an passé, une commande groupée auprès de Super U.

Le Conseil Municipal valide également le devis présenté par “Lussaudière – Ecurie Nicolas Bittard” (79370 PRAILLES) pour animer avec des promenades en poney de 13h30 à 17h00. Ce devis est d’un montant de 150 euros TTC.

Les documents d’information de cette journée seront distribués fin juin/début juillet dans les boites aux lettres.

## **II. Contrat de la secrétaire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat de Madame BUTRÉ Cécile, secrétaire de Mairie, pour une durée d’un an à compter du 29 mai 2016.

Le temps de travail hebdomadaire de ce poste permanent d’Adjoint Administratif de 1ère classe est de 30 heures. Ce poste est pourvu par voie contractuelle selon les dispositions de l’article 3-3 3° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Le niveau de rémunération est fixé en référence à l’Indice Brut du 3ème échelon du grade d’Adjoint Administratif de 1ère classe.

## **III. Projet Maisons Eco-quartier**

Comme évoqué lors des derniers conseils municipaux, l’assistance à maîtrise d’ouvrage (EFFILIOS) a demandé depuis plusieurs semaines des documents complémentaires à l’architecte Bernard CROZEL. Ce dernier ne les a toujours pas fournis malgré de nombreuses relances.

Une réunion avec le Cluster Eco-Habitat et EFFILIOS aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juin prochain à 14h00 pour faire un point.

Au vu des problèmes rencontrés avec l’architecte et le retard pris sur ce projet, le Conseil Municipal, après en avoir longuement débattu, décide de rompre le contrat passé avec la maîtrise d’œuvre, l’architecte M. Bernard CROZEL.

Le Maire prendra contact avec lui afin d’échanger sur le sujet et trouver avec lui une solution amiable.

## **IV. Questions diverses**

### **• Parcelle de Roger Magnain - Pillac**

Le Maire avait informé lors de la dernière séance que la parcelle cadastrée section C n° 1140 appartenant à M. Roger Magnain serait peut-être vendue prochainement.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l’unanimité de ne pas ouvrir une enquête publique concernant l’échange prévu initialement avec l’aliénation d’une portion de chemin rural situé entre la parcelle cadastrée section C n° 1161 et les parcelles cadastrées section C n° 1160 et n° 523.

*A noter que la conseillère municipale Isabelle BOUGOUIN n’a pas pris part ni au débat, ni au vote.*

Il est convenu que les futurs acquéreurs de la parcelle section C n° 1140 doivent s’arranger avec leurs voisins, M. et Mme BOUGOUIN, pour la partie de la parcelle qui sert actuellement d’accès à la propriété de ces derniers.

### **• Dossier Accessibilité**

Le premier dossier d’accessibilité présenté à la Préfecture ayant été refusé, il convient de renvoyer une nouvelle programmation de mise en accessibilité. Le délai de travaux d’accessibilité concernant la salle des fêtes a été modifié (3 ans au lieu de 9 ans).

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de valider ce nouvel agenda d’accessibilité programmée.

- **Audit salle des fêtes**

Un audit a eu lieu avec Deux-Sèvres Environnement et Effilios pour la rénovation de la salle des fêtes. Le rapport, qui comprendra deux propositions chiffrées, devrait arriver en mairie aux alentours du 15 juin prochain.

Des demandes de subventions pourront ensuite être faites auprès de la Région et du Département.

- **Restauration des chemins ruraux**

Plusieurs chemins communaux devront être restaurés :

- Chemin du Coudray au Châtelier,
- Chemin du Châtelier à la Barre de Sepvret,
- Chemin de Foucault,
- Chemin de Brégion à la Maisonnière,
- Venelle de la Mantelière.

Quelques kilomètres de débarnage seront à prévoir.

Deux devis ont été présentés : STPM (19 761,60 € TTC) et BOISLIVEAU (20 292,00 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de valider la proposition de la société STPM sous réserve que le devis soit refait en y ajoutant quelques kilomètres de débarnage et en scindant ce devis en deux puisqu'il est convenu que les travaux se réalisent en deux temps.

- **Ecoles du RPI**

Un point est refait sur les effectifs de la prochaine rentrée scolaire et le poste en danger. L'inspection académique se positionnera le 21 juin prochain.

- **Borne électrique**

Le Maire a demandé au Sieds de mettre en attente le projet d'installation de la borne électrique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Fait et délibéré en séance du 26/05/2016.

**Liste des conseillers présents :**

**Le Maire :**

*BOUGOUIN Isabelle*

*CHARPENTIER Patrick*

*BRISSARD Armand*

*BUTRÉ Sabrina*

*CHESNES Dolorès*

*DUCOURTIEUX Jean-Claude*

*LIETARD Philippe*

*LINET Michel*

*PALLUAULT Delphine*

*PARISOT Bertrand*

*THIERY Yves*